



⚡ **En direct d'une mission**

## LES NOTAIRES MAROCAINS RÉUNIS EN CONGRÈS

Le 1<sup>er</sup> Congrès des notaires du Maroc a eu lieu du 18 au 20 mars 2019 à Marrakech sur le thème : « Le Royaume du Maroc et la coopération euro-africaine - le notariat, force de proposition ». — [Lire page 2](#)



Annual World Bank Conference on  
**LAND AND POVERTY**  
March 25-29, 2019 The World Bank - Washington DC



📺 **À l'affiche**

## 20<sup>E</sup> CONFÉRENCE TERRE ET PAUVRETÉ À WASHINGTON : « CATALYSER L'INNOVATION »

Environ 1 500 représentants de gouvernements, de la société civile, d'institutions et du secteur privé, originaires de plus de 120 pays, ont assisté à des dizaines de sessions consacrées à la thématique « Catalyser l'innovation ». — [Lire page 3](#)

💬 **Paroles de...**



### RENAUD DUTREIL

Président de la Fondation pour le droit continental.

— [Lire page 3](#)

🏠 **Vu de là-bas**

### EXPATRIATION : LES SITES PRATIQUES

L'expatriation a des conséquences juridiques qui concernent le droit de la famille, l'assurance-santé, la fiscalité, etc. De nombreux sites peuvent vous fournir de précieux renseignements. — [Lire page 4](#)

📄 **Le billet**



### NOTAIRES FRANÇAIS EN CONGRÈS, DE L'EUROPE À L'INTERNATIONAL

Marie-Hélène Pero Augereau-Hue, porte-parole du CSN.

— [Lire page 2](#)

⚙️ **Les Experts**

## FORMATION AU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ À SHANGHAI

Sébastien Collet et Marianne Sevindik ont dispensé une formation au droit international privé (DIP) à quelques 35 notaires chinois à Shanghai le 24 avril 2019.

— [Lire page 5](#)

📰 **Brèves**

## ACTUALITÉS

- ✓ Recondution de l'accord France-Russie.
- ✓ Brexit : rencontre entre notaires européens et juristes britanniques.
- ✓ Rencontre d'information pour les Français de Shanghai.
- ✓ 10<sup>e</sup> anniversaire du salon « S'expatrier, mode d'emploi ».

— [Lire page 4-5](#)

🎯 **Focus**

## NOUVELLE CONVENTION ENTRE LE QUÉBEC ET LA FRANCE

François Bibeau, président de la Chambre des notaires du Québec, et Jean-François Humbert, président du CSN, ont signé une convention de coopération notariale au bénéfice des expatriés vivant de part et d'autre de l'Atlantique.

— [Lire page 3](#)

🕒 **Agenda**

## À NE PAS MANQUER

- ➔ 115<sup>e</sup> Congrès des notaires de France à Bruxelles sur le thème de l'international.
- ➔ Diffusion du documentaire « Les Enfants fantômes » produit par Taxi-Brousse à l'Assemblée nationale française.
- ➔ 16<sup>e</sup> colloque juridique franco-russe en Russie à Sotchi.
- ➔ Semaine du droit à la Banque mondiale à Washington.
- ➔ 29<sup>e</sup> Congrès international du notariat à Jakarta (Indonésie).

— [Lire page 6](#)

# Notaires français en congrès, de l'Europe à l'international

par Marie-Hélène Pero Augereau-Hue



Marie-Hélène Pero Augereau-Hue,  
porte-parole du CSN

**Pour la première fois de son histoire, le notariat français tiendra son congrès annuel hors de France à Bruxelles, du 2 au 5 juin 2019, autour d'une thématique très actuelle : Famille et patrimoine à l'international, le notariat face aux enjeux de la mobilité internationale. Ce choix correspond à la place du notariat au sein de notre société et de l'Europe, à ses valeurs et à sa vision de l'avenir.**

**VISION EUROPÉENNE** — Le Conseil supérieur du notariat est membre du Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE) qui regroupe 22 des pays de l'UE ayant en partage le droit continental. Présidé cette année par le Français Pierre-Luc Vogel, le CNUE, basé à Bruxelles, est le porte-drapeau de la sécurité juridique. Il est un partenaire précieux de la Commission européenne et a pour objectif de mieux répondre aux besoins juridiques des citoyens européens. Plusieurs règlements européens illustrent ce propos. C'est le cas du règlement sur les successions internationales, entré en vigueur en août 2015 et, en janvier 2019, des règlements

sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés, auxquels le CNUE a contribué. Le CNUE vient aussi d'adopter des propositions pour les eurodéputés prochainement élus et pour la Commission européenne qui verra le jour dans la foulée des élections, afin de permettre une meilleure articulation des droits des différents pays dans de nouveaux domaines, et de profiter pleinement des facilités offertes par le numérique.

**OUVERTURE SUR LE MONDE** — Avec la mondialisation, il s'agit d'avoir une vision juridique internationale. Beaucoup d'étrangers vivent en France, mais aussi plus de 2 millions de Français vivent à l'étranger, y travaillent et s'y marient ou y ont pris leur retraite. Le Conseil supérieur du notariat a développé au fil des années de nombreuses coopérations. Nous avons établi des liens particulièrement étroits avec plus d'une vingtaine de pays, principalement en Europe, en Asie et en Afrique. Plus d'une trentaine de délégations seront présentes à notre congrès.

Tous ces échanges avec nos confrères, mais aussi nos contacts avec les organisations internationales (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture -FAO-, ONU-Habitat, Banque mondiale, etc.) sont professionnellement enrichissants et permettent de contribuer à la protection des populations et des personnes les plus vulnérables par le rayonnement du droit, dans un monde en perpétuel changement. Il s'agit bien d'être proche des citoyens où qu'ils soient. La sécurité juridique ne doit pas connaître de frontières.



## ⚡ EN DIRECT D'UNE MISSION

### Les notaires marocains réunis en congrès

**Le 1<sup>er</sup> Congrès des notaires du Maroc a eu lieu du 18 au 20 mars 2019 à Marrakech sur le thème : « Le Royaume du Maroc et la coopération euro-africaine - le notariat, force de proposition ». Plusieurs notaires français ont participé aux travaux en qualité d'invités d'honneur : David Ambrosiano, Premier vice-président du CSN, Pierre-Luc Vogel, président du Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE), Richard Crone et Jean-François Billerach, délégué du CSN pour le Maghreb, qui témoigne.**

**PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE** de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce premier congrès, exceptionnel à plus d'un titre, a réuni des nombreuses

personnalités, notaires marocains, africains et européens, ainsi que des experts.

**ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ** — Le Premier vice-président du CSN est intervenu lors de la séance inaugurale, soulignant le rôle du notariat et son importance dans l'accompagnement de la transformation de la société. Dans le contexte de la mondialisation des échanges et des nouvelles technologies, David Ambrosiano a rappelé que le notaire était là « pour assurer une sécurité juridique de haut niveau » tout en étant le garant des contrats des parties, et un médiateur dans les conflits. Il a clairement associé acte authentique et paix sociale.

**NUMÉRISATION** — Pour ma part, je suis intervenu lors ([suite page 3](#))

d'une séance plénière sur l'expertise du notariat français en matière de nouvelles technologies, en évoquant l'acte authentique et la signature électronique, l'archivage numérique des actes, le fichier central des testaments et les évolutions en cours, notamment la blockchain et l'intelligence artificielle.

**ENTRETIENS...** — En marge du congrès, notre délégation a été reçue par Mohamed Aujjar, ministre de la Justice du Maroc, avec lequel nous avons abordé de nombreux sujets : l'immobilier et la place prépondérante du notariat dans la sécurisation des transactions, la nécessaire formation continue des notaires et, naturellement, la numérisation de nos sociétés.

**... ET COOPÉRATION** — J'ai également eu des entretiens avec Abdellatif Yagou, président du Conseil de l'ordre des notaires du Maroc. Nos deux pays sont liés par une convention depuis 2001, révisée en 2012, et qui devrait faire l'objet d'un renouvellement. Les attentes, côté marocain, portent sur la formation des jeunes notaires avec des stages dans les études françaises, sur le développement des jumelages et sur un accompagnement en matière de numérisation, concernant en particulier l'archivage électronique des actes. La signature électronique est potentiellement opérationnelle au Maroc ; ne manque que le vote des derniers textes législatifs pour un lancement prévu d'ici à l'automne 2019 dans l'ensemble des études marocaines.

#### LE CHIFFRE

**3 900** c'est le nombre de notaires regroupés au sein de la Chambre des notaires du Québec.

#### FOCUS

## Nouvelle convention entre le Québec et la France

**François Bibeau, président de la Chambre des notaires du Québec, et Jean-François Humbert, président du Conseil supérieur du notariat, ont signé, le 15 mars 2019 à Québec, une convention de coopération notariale au bénéfice des expatriés vivant de part et d'autre de l'Atlantique.**



**LES PRINCIPAUX POINTS DE L'ACCORD** visent à faciliter et à accélérer les démarches juridiques pour les Français vivant au Québec et en Amérique du Nord, ainsi que pour les Québécois vivant en France.

La convention assure la collaboration notariale entre la France et le Québec en matière de réception de procurations ou d'actes notariés, et de réception d'une signature. Elle permet également aux notaires français d'agir en tant que notaire délégué pour la réception d'une signature de l'une des parties à un acte reçu devant un notaire québécois.

**EXPATRIATION** — Le nombre de Français inscrits sur les registres consulaires de Québec et de Montréal n'a cessé de croître ces dernières années. Il est passé de 45 890 en 2005 à 80 900 au 15 mars 2018, sans comp-

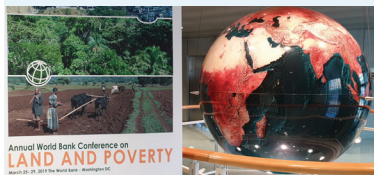
ter ceux qui ne se sont pas déclarés. Officiellement, il n'y a pas de statistiques en ce qui concerne les Canadiens, parmi lesquels les Québécois, vivant en France. Ils seraient plusieurs dizaines de milliers.

**MONDIALISATION** — Lors de la signature de l'accord, les présidents des deux notariats ont pris acte de l'évolution des sociétés.

- « La mondialisation, c'est la transformation de notre planète en un gros village. Nos concitoyens se déplacent, se marient, font des affaires, achètent et héritent bien au-delà de leurs frontières initiales. Il appartient aux notaires d'organiser des coopérations entre professionnels pour faciliter ces nouveaux flux, pour permettre que ces opérations puissent se réaliser le plus simplement, tout en veillant à garantir une parfaite sécurité juridique », a déclaré Jean-François Humbert, président du CSN.
- Pour sa part, François Bibeau, président de la Chambre des notaires du Québec, a estimé : « La signature de cet accord est essentielle considérant la hausse du nombre d'actes juridiques transfrontaliers et de ressortissants en proie à des difficultés juridiques. Le protocole renforce la coopération et la confiance mutuelle entre les notaires de France et du Québec ».

#### A L'AFFICHE

## 20<sup>e</sup> Conférence Terre et Pauvreté à Washington : « Catalyser l'innovation »



LA 20<sup>e</sup> CONFÉRENCE « LAND & POVERTY » de la Banque mondiale s'est tenue du 25 au 29 mars 2019 à Washington. Environ 1 500 représentants de gouvernements, de la société civile, d'institutions et du secteur privé, originaires de plus de 120 pays, ont assisté à des dizaines de sessions consacrées à la thématique « Catalyser l'innovation ».

Deux notaires français étaient présents :

- Marie-Florence Zampiero-Bouquemont, déléguée du CSN pour les organisations internationales, a participé à la table-ronde : « Gestion de l'étalement : des données aux stratégies » ;
- Lionel Galliez, président du groupe de travail « Relations avec les organisations internationales » de l'Union internationale du notariat (UINL), est intervenu sur celle consacrée à : « Comment exploiter le potentiel de la blockchain pour l'administration des terres ? ».

La gouvernance, l'administration et la sécurité foncière ont fait l'objet de nombreux échanges.

 [LIRE LA VIDÉO](#)



Renaud Dutreil, président de la Fondation pour le droit continental

#### PAROLES DE...

## Renaud Dutreil

Lauréat du concours général de philosophie, ancien élève de l'ENA, membre du Conseil d'État puis maître des requêtes au Conseil d'État jusqu'en 1993, plusieurs fois ministre de 2002 à 2007, Renaud Dutreil est devenu le président de la Fondation pour le droit continental en juillet 2018. Dans l'entretien, il présente les grands défis juridiques de la Fondation face à la mondialisation, dans les organisations internationales et au sein de l'Union européenne. Il explique également en quoi la nomination du Français Pierre-Luc Vogel à la présidence du CNUE est un atout.

 [LIRE LA VIDÉO](#)

# Expatriation : les sites pratiques



***Vous séjournez à l'étranger ou projetez de le faire, pour votre travail, des vacances ou votre retraite, il est très important de se renseigner avant tout départ. L'expatriation a des conséquences juridiques qui concernent le droit de la famille, l'assurance-santé, la fiscalité, etc. De nombreux sites peuvent vous fournir de précieux renseignements. Voici une liste des plus utiles.***

## PREMIÈRE DÉMARCHE À FAIRE

si votre séjour dure plus de six mois, pensez à vous inscrire sur le Registre des Français établis hors de France.

## S'INFORMER

### Notaires de France

Le site du Conseil supérieur du notariat intègre des informations générales sur de nombreux sujets : couples d'expatriés, donation et successions, démarches notariales...

- [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr) onglet « expatriation »
- Le Guide juridique des Français à l'étranger : ce document du CSN est téléchargeable. [www.notaires.fr/multimedia/document/guide\\_juridique\\_expatriation.pdf](http://www.notaires.fr/multimedia/document/guide_juridique_expatriation.pdf)

### France-Diplomatie

Ce site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères propose de nombreuses pages dédiées à l'expatriation : 15 clés pour partir l'esprit tranquille.

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/publications/artice/expatriation-15-des-pour-partir-l-esprit-tranquille>

### Notaires d'Europe

Le Conseil des notariats de l'Union européenne regroupe les 22 États ayant en partage le droit continental. Plusieurs sites donnent des

informations pratiques :

- **COUPLES** : pour tout savoir sur le droit applicable dans tel ou tel pays, notamment sur les régimes matrimoniaux et les partenariats enregistrés. [www.coupleseurope.eu](http://www.coupleseurope.eu)
- **SUCCESSIONS EN EUROPE** : pour connaître le contenu des droits des différents États membres en matière de successions. [www.successions-europe.eu](http://www.successions-europe.eu)
- **TESTAMENTS** : ce site du réseau européen des registres testamentaires vous explique comment faire enregistrer et rechercher un testament dans l'UE. [www.arert.eu/fiches-pratiques](http://www.arert.eu/fiches-pratiques)
- **IMMOBILIER** : si vous envisagez un achat dans l'un des 22 pays du CNUE, il suffit de cliquer sur celui qui vous intéresse. Des fiches pratiques vous renseigneront. [www.jachetemonlogement.eu](http://www.jachetemonlogement.eu)
- **PERSONNES VULNÉRABLES** : Les mesures de protection pour les mineurs et les adultes dans 22 pays européens. <http://www.the-vulnerable.eu/?lang=fr>

## TROUVER UN NOTAIRE

Le notaire est un expert du droit. Il peut vous conseiller utilement sur tous les aspects juridiques d'une expatriation.

- Annuaire des notaires en France : [www.notaires.fr/fr/annuaire-notaire](http://www.notaires.fr/fr/annuaire-notaire)
- Annuaire européen des notaires : [www.annuaire-des-notaires.eu](http://www.annuaire-des-notaires.eu)



BRÈVES

## Reconduction de l'accord France-Russie

**JEAN-FRANÇOIS HUMBERT**, président du CSN, et **Konstantin Korsik**, président de la Chambre fédérale du notariat russe, ont reconduit pour 2019 la coopération initiée en 2003. La signature a eu lieu le 14 avril au siège du CSN à Paris. L'accord entre les deux notariats prévoit entre autres : la venue de Konstantin Korsik au Congrès des notaires de France à Bruxelles en juin, une session de formation à Paris en septembre 2019 et la participation du notariat français au 16<sup>e</sup> colloque juridique franco-russe en octobre à Sochi (Russie). Jean-Yves Leconte, sénateur des Français établis hors de France, a assisté à la cérémonie.



## Brexit : rencontre entre notaires européens et juristes britanniques

**QUELLES CONSÉQUENCES DU BREXIT** pour les citoyens en matière de droit de la famille, successions ou de lutte contre le blanchiment ? Cette question a fait l'objet d'échanges à la Résidence de France le 15 avril à Londres entre le conseil d'administration du CNUE et des juristes britanniques dont Michael Clancy, solicitor, directeur de la Law Society of Scotland, membre du Brexit Law Committee<sup>1</sup>. La date butoir des négociations a été reportée au 31 octobre 2019, mais le Royaume-Uni s'était déjà exclu de plusieurs règlements européens (successions internationales, régimes matrimoniaux, etc.). Lors de la rencontre, les Britanniques ont néanmoins craint que les procédures de négociation de conventions internationales comme celles de la Haye ne soient plus longues et que certaines collaborations juridiques ne disparaissent. Ils ont souhaité une coopération avec le CNUE. Son président, Pierre-Luc Vogel, a assuré que tous les notariats européens se mobiliseraient pour aider les citoyens du Royaume-Uni et d'ailleurs dans leurs démarches juridiques. Le notariat français était représenté par son président, Jean-François Humbert.

1. Établi par le Lord Chancellor et le Lord Chief Justice of England.

## Formation au droit international privé à Shanghai



**Sébastien Collet et Marianne Sevindik ont dispensé une formation au droit international privé (DIP) à quelques 35 notaires chinois à Shanghai le 24 avril 2019. Nous avons posé trois questions à Sébastien Collet, chef du pôle « Français de l'étranger » au Conseil supérieur du notariat.**

*Dans quel cadre votre intervention s'est-elle inscrite ?*

La formation a été organisée par le Centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques de Shanghai, dans ses locaux. Créé en 2001, ce centre est un lieu qui accueille aussi des colloques, des séminaires, etc. Il contribue à la formation de nombreux étudiants et professionnels du droit. Il est une source de connaissance et de diffusion du droit continental.

*Comment la journée s'est-elle déroulée ?*

Deux grandes thématiques ont été développées :

- D'une part, les régimes matrimoniaux et les successions comportant un élément d'extranéité : le choix de la loi applicable, les règlements européens d'août 2015<sup>2</sup> et de janvier 2019<sup>3</sup>, et le rôle du notaire dans les successions ;
- Et, d'autre part, l'utilisation des actes authentiques français et chinois à l'étranger : la procuration internationale, la circulation des actes et documents publics et la responsabilité des traductions/traducteurs.

*En quoi la pratique notariale chinoise diffère-t-elle des notaires français ?*

Compte tenu du nombre de résidents français en Chine, et plus largement d'expatriés, il nous a semblé important d'expliquer à nos confrères chinois comment aborder un dossier de succession présentant un élément d'extranéité. La matière est dense et la formation a permis, à travers quelques cas pratiques et de nombreuses questions, de rassurer nos confrères sur une pratique du DIP qui va se développer. Les échanges nourris sur la circulation des actes et documents publics et sur les procurations étaient d'autant plus importants que les compétences notariales des consuls sont supprimées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

2. Sur les successions internationales.

3. Sur les régimes matrimoniaux.



## Rencontre pour les Français de Shanghai

SÉBASTIEN COLLET, chef du pôle « Français de l'étranger » au CSN, et Marianne Sevindik, notaire à Rouen, ont animé une réunion avec les Français expatriés à Shanghai dans les locaux de l'antenne française de la Chambre de commerce et d'industrie. Ils ont exposé les nouvelles règles européennes en matière de régimes matrimoniaux, de partenariats enregistrés et de successions internationales. L'assistance, composée principalement de chefs d'entreprise, a posé plusieurs questions sur les conséquences de la suppression des compétences notariales des consuls, depuis janvier 2019, et donc sur la circulation des procurations.



## 10<sup>e</sup> anniversaire du salon « S'expatrier, mode d'emploi »

LE SALON « S'EXPATRIER, MODE D'EMPLOI » a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire le 3 avril 2019 à la Cité universitaire à Paris où il se tenait. Son succès ne s'est pas démenti puisque 2 056 visiteurs (entrepreneurs, salariés, étudiants et retraités) sont venus se renseigner sur les grands sujets de l'expatriation : logement, travail, scolarité, protection sociale, vacances... Sur le stand du CSN, co-organisateur, Marc Cagniard, Sébastien Collet, Sylviane Plantelin et Pauline Malaplate ont assuré des consultations notariales sur une multitude de sujets : régime matrimonial (contrat de mariage à l'étranger, dispositions testamentaires...), donations et successions, fiscalité, immobilier (location et/ou vente), impôts (revenus fonciers, plus-values immobilières, etc.). Le CSN a également animé des conférences en direction des futurs expatriés.

# À ne pas manquer

**2 au 5/06/2019**

115<sup>e</sup> Congrès des notaires de France  
sur le thème de l'international  
à Bruxelles.



**11/06/2019**

Diffusion du documentaire « Les Enfants fantômes »  
produit par Taxi-Brousse  
à l'Assemblée nationale française.



**27 au 20/10/2019**

16<sup>e</sup> colloque juridique franco-russe en Russie  
à Sotchi.



**4 au 7/11/2019**

Semaine du droit à la Banque mondiale  
à Washington.



**28 au 30/11/2019**

29<sup>e</sup> Congrès international du notariat  
à Jakarta (Indonésie).

